

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, MARDI, 20 OCTOBRE 1846.

No. 74

EXTRAITS DES ANNALES DE L'ARCHICONFRÉRIE.

Parmi tous ces faits merveilleux, celui qui a fait l'impression la plus vive et la plus profonde, parce qu'il a été le plus éclatant, c'est la guérison opérée le 16 décembre 1843, dans la personne de mademoiselle Pauline Dumortier, jeune personne appartenant à une des premières et des plus respectables familles de Tournai. Nous allons en donner l'histoire écrite par la jeune personne elle-même à la sollicitation de sa famille, et pour rester, ainsi qu'on le lui avait promis, dans les archives de cette famille, comme un monument de la protection de la très sainte Vierge, mais qui a été livrée à l'impression à son insu pendant qu'elle était venue à Paris, accompagnée d'une partie de sa famille, faire un pèlerinage de neuf jours d'actions de grâces au saint autel du Cœur immaculé de Marie à Notre-Dame-des-Victoires.

GUÉRISON DE Mlle. PAULINE DUMORTIER, DE TOURNAI.

“ La guérison de Mlle. Pauline Dumortier présente des caractères si remarquables, et a été accompagnée de circonstances si extraordinaires, qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait fixé, au plus haut point, l'attention publique. Mlle. Dumortier s'était acquise l'estime générale par sa grande piété et son active bienfaisance : aussi tout le monde portait-il le plus vif intérêt à son état.

“ Atteinte depuis 45 jours d'une maladie des plus graves, la surprise fut grande, lorsqu'on apprit que le samedi 16 décembre dernier, à 8 heures 12 minutes du matin, tandis que l'on célébrait pour elle le saint sacrifice de la messe, à la chapelle de l'Archiconfrérie du saint Cœur de Marie, érigée en l'église de Notre-Dame, elle avait été instantanément et radicalement guérie, sans convalescence et sans qu'il restât aucune trace de la maladie. Le lendemain, elle se rendit à la messe, et après-midi au salut de l'Archiconfrérie, où plusieurs milliers de personnes s'étaient portées pour s'assurer, par elles-mêmes, d'une guérison aussi providentielle, et rendre grâce à Dieu de cet admirable événement. Depuis lors son état ne s'est pas démenti, et à aucune époque de sa vie, sa santé n'a été plus parfaite.

“ A la demande de quelques personnes pieuses, Mlle. Pauline Dumortier a bien voulu, immédiatement après sa guérison, écrire une relation de sa maladie. Des copies en ont circulé, et le Conseil d'administration de l'Archiconfrérie, s'en étant procuré un exemplaire, il a cru n'être pas indiscret en la publiant : d'autant plus que divers journaux en ont publié des relations qui, quoique vraies au fond, contiennent dans les détails de graves inexactitudes. On a pensé que l'on ne pouvait assez proclamer un bienfait aussi signalé, et qu'il était juste que ceux qui n'avaient pu entendre Mlle. Dumortier, pussent au moins la lire ; qu'enfin, c'était une bonne œuvre que la publication de cette narration simple et touchante qui est comme une action de grâces envers celle que l'on nomme à juste titre *le salut des infirmes*.

“ Nous ne donnons pas cette guérison, subite et inattendue comme miraculeuse ; loin de nous de vouloir prévenir le jugement de l'Eglise, à qui seule il appartient de prononcer en cette matière.

“GLOIRE, AMOUR AU SAINT CŒUR DE MARIE !

“ Il y a deux jours que je sentis les atteintes d'une gastrite : difficulté de digérer, constipation obstinée, douleurs de tête continuelles, fréquentes migraines avec vomissements accompagnés d'efforts très douloureux. Les soins de la faculté, le régime, n'obtinrent jamais que des résultats momentanés : depuis environ six mois je devins de plus en plus souffrante ; la gastrite paraissant changer de siège, les douleurs d'entrailles surpassèrent celles d'estomac ; la constipation devint plus obstinée, et je fus presque entièrement privée de sommeil.

“ Vers la fin d'octobre, le mal s'aggrava, la fièvre survint, je fus obligée de m'aliter, et à la gastrite se joignit, le 2 novembre, au jugement du médecin, une fièvre muqueuse. La diète la plus sévère me fut alors prescrite ; j'étais incapable de quitter le lit. Je ne pouvais avaler les liquides même qu'avec une grande difficulté, à cause d'une inflammation aphtheuse dans la bouche et dans la gorge. Je ne dormais plus, et je souffrais cruellement d'une rétention d'urine. On proposa d'employer la sonde, mais je n'y consentis point ; et la grande débilité faisait, d'ailleurs, un si pénible effet sur l'ensemble du systé-

me nerveux qu'on craignit de me contraindre.

“ Vers le 15 novembre, la maladie parut se compliquer : une violente irritation d'intestins et autres symptômes trop longs à détailler, déclarèrent la présence d'une péritonite aiguë très caractérisée. On m'appliqua alors, en différentes fois 156 sangsues ; on employa aussi les bains, qui, comme les sangsues, me procuraient toujours un soulagement momentané ; j'en ai pris 40. Il est facile de comprendre que ces remèdes, joints à la diète et aux souffrances intenses, m'avaient mise dans un grand état de faiblesse, et lorsque je faisais quelque mouvement, il survenait un évanouissement souvent prolongé. Je n'avais point de sommeil ; mais le moindre assoupissement était accompagné de délire. Cependant, vers le 28 novembre, une légère amélioration dans mon état parut se manifester et se maintint quelques jours. On la prit pour les indices d'une convalescence. Je n'avais aucun désir, et ne sentais aucun besoin d'aliments. On essaya cependant de m'en faire prendre. La difficulté de digestion se reproduisit d'abord ; le bouillon de veau le plus léger, une petite dose de tapioka dans un peu de lait me causaient les plus grandes douleurs d'estomac, et même au moment où je l'incorporais, j'avais un hoquet convulsif non moins pénible, peut être, aux personnes présentes qu'à moi-même. La douleur que me causaient les aphthes, qui n'étaient pas guéries, se faisait aussi alors plus violemment sentir. Le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, mon mal devint beaucoup plus grave. Dès ce jour se montra, d'une manière plus forte, le gonflement du ventre occasionné par le retour de la péritonite et la continuité de la rétention d'urine ; mes douleurs augmentèrent et devinrent plus aiguës. Toutes les nuits étaient doublement agitées, et ces agitations étaient accompagnées d'un grincement de dents presque continuel. La respiration était douloureuse et précipitée. Si la douleur de ma famille ne m'eût donné un certain empire sur moi-même, mes cris et mes gémissements eussent été continus. Cependant l'effluve faisait des progrès de jour en jour, et le médecin déclara, le 15, à ma mère, que l'hydropisie se manifestait et qu'il craignait même un épanchement, c'est-à-dire une fin prochaine. Le 13, le 14 et le 15, les progrès de l'hydropisie se montraient d'heure en heure, et les alarmes autour de moi allaient croissant. Le 14 j'essayai un violent accès convulsif où l'on pensa me voir expirer. Le 15 fut une journée affreuse. Les aphthes avaient gonflé et étaient devenues comme de petits ulcères ; il s'ensuivait une difficulté extrême d'avalier. Le plus léger mouvement me causait des douleurs inexplicables. On n'avait pu toucher à mon lit depuis le 12. Je ne pouvais plus supporter de cataplasmes, et les couvertures, même les plus légères, étaient un poids qu'il m'était impossible d'endurer. Les douleurs de tête et l'écablissement étaient au comble, et me donnaient une espèce de délire pendant lequel, m'a-t-on dit, je chantais sans cesse des cantiques à la sainte Vierge. La nuit fut une nuit d'angoisses. C'était une sorte d'agonie, car les extrémités étaient froides, et une espèce de sueur mortelle me couvrait entièrement.

“ Ma famille, qui, dès le début de ma maladie, avait recouru à la sainte Vierge pour obtenir, en ma faveur, soulagement et guérison, avait intéressé à ma situation un grand nombre d'âmes pieuses. On avait successivement sollicité plusieurs neuvaines. — Vers le 7 décembre, remarquant avec douleur que bien loin de faire des progrès, mon état et l'interruption prolongée des fonctions de la nature dénotaient un véritable marasme, mes chers et bien-aimés parents avaient senti le besoin de réclamer encore, avec plus d'instances, la puissance et la bonté de Marie. Une neuvaine en l'honneur du Cœur Immaculé fut commencée le 8 dans plusieurs couvents ; on me fit part de ces marques d'une affection pieuse, et, dès lors, j'eus la conviction intime que la fin de cette neuvaine déciderait pour moi de la vie ou de la mort. Il me semble que, à part la peine que j'éprouvais en voyant les alarmes de ma famille ; j'étais indifférente pour le résultat, et disposée à accepter tout ce que le bon Dieu voudrait. — Mardi 12 au soir, M. le Doyen Respilleux vint consoler ma mère et racima son courage en lui parlant de la puissance et de la bonté du Cœur Immaculé de Marie. Elle monta près de moi un peu moins abattue, me disant que M. le Doyen lui avait promis de célébrer la Messe, pour ma guérison, à l'autel privilégié de l'Archiconfrérie, le samedi 16, dernier jour de la neuvaine. Cette annonce me fit une grande impression. Un mouvement spontané de confiance dilata mon âme, et je répondis aussitôt à Maman, samedi à huit heures et demie, je serai guérie.” Dès ce moment,

cette pensée ne me quitta plus, j'en fis part au peu de personnes que je voyais, et, le lendemain, au docteur lui-même avec qui je fis un parti, au profit des pauvres, qu'il accepta en souriant tristement; car dans l'ordre de la nature il n'avait rien à espérer de semblables! Je continuai, pendant ces trois jours, à tâcher d'encourager et rassurer ma famille; mais quoique je visse clairement qu'on ne partageait pas ma confiance, rien ne pouvait l'ébranler (1).

Le vendredi 15, je demandai au médecin qui paraissait affecté lors de sa visite, s'il croyait qu'il fût possible que par des moyens naturels je fusse guérie le lendemain à huit heures et demie, et il me répondit: "Par les remèdes et la médecine, c'est complètement impossible; par des moyens surnaturels, c'est autre chose, je ne connais pas vos secrets!" Il me prescrivit alors une potion. Après son départ, je demandai, avec larmes, qu'il me fût permis de n'en pas faire usage ce jour-là, voulant laisser à la sainte Vierge seule le soin de ma guérison.

Un vésicatoire m'avait été appliqué vers le trentième jour de ma maladie, en vue de détourner les maux de tête très-violents qui auraient pu amener une congestion cérébrale; ce vésicatoire, malgré les pomades et les poudres les plus incisives, ne put jamais produire la moindre suppuration; seulement, il me faisait souffrir si cruellement, que j'en avais des attaques nerveuses.

Le 16 au matin, j'eus le bonheur de communier. J'avais eu ce même bonheur plusieurs fois pendant ma maladie; et même, sur ma demande expresse, et dans l'intention d'obtenir plus de forces pour supporter mes douleurs, mon confesseur m'avait donné l'extrême-onction, mais j'avais désiré que ce fut à l'insu de ma famille déjà si désolée.

Je faisais mon action de grâces, un peu avant l'heure où commençait cette Messe de huit heures, à laquelle s'étaient rendues les personnes qui me portent de l'affection. À huit heures douze minutes, j'éprouvai dans tout mon être une révolution que je ne saurais décrire. Le corps se débarrassa naturellement, le gonflement occasionné par l'eau, disparut avec la cause, les aphthes disparurent aussi instantanément, mes dents ébranlées se raffermirent, je n'éprouvais plus ni faiblesse, ni la moindre douleur; ma tête si embarrassée devint libre, mon vésicatoire était dans un état complet de suppuration. Me trouvant ainsi pleine de force et rendue à la santé, je me prosternai aux pieds de la sainte Vierge, reconnaissant, avec une effusion de cœur indescriptible, que c'était à elle seule que je devais un pareil retour à la vie.

Je m'habillai, j'écrivis quelques lignes à M. le doyen Resbilleux, directeur de l'Archiconfrérie, pour lui faire part de ma guérison et le prier de venir la constater le plus vite possible. J'écrivis à mon confesseur, qui, la veille au soir, en me confessant, avait cru me voir mourir, et j'attendis sur l'escalier ma famille à la rentrée de la messe (2).

Je ne parlerai pas de la scène touchante qui se passa alors, mais je ne puis m'empêcher de dire quelques mots de la visite du docteur. Il arriva vers dix heures, j'allai au-devant de lui jusqu'au palier de l'escalier, ma vue le frappa d'étonnement, et tout d'abord il voulut exécuter le pari qu'il avait

(1) La guérison de Mlle. Pauline Dumortier prouve ce que peut une foi vive. La gravité de la maladie était de nature à inspirer les plus grandes inquiétudes; elle seule était inébranlable, supérieure à ses souffrances, on ne l'entendait pas se plaindre, et elle ne cessait de consoler sa famille.

C'est le mardi, 12 décembre, qu'elle annonça sa guérison pour le samedi suivant à 8 heures et demie. Le lendemain, son docteur ayant visité les organes malades, elle lui demanda s'il croyait à la probabilité de sa guérison pour le samedi suivant; sur la réponse négative, elle voulut parler au profit des pauvres que ce jour-là à 8 heures et demie elle serait guérie. Elle annonça cette guérison à toutes les personnes qui l'approchaient, et cela avec une telle insistance, que l'on crut devoir prier son confesseur de lui mettre ces idées hors de la tête, de crainte d'une réaction.

Le vendredi 15, l'inflammation faisait de grands progrès, les organes malades étaient si douloureux, qu'elle ne pouvait même supporter l'application du doigt sur la peau et que les frictions devaient se faire avec des plumasseaux.

Après la visite, elle rappela à son médecin le pari pour le lendemain, tellement elle était convaincue de guérir, bien que personne ne partageât sa conviction et que le docteur lui déclarât le contraire. Le même jour, dans l'après-dîner, elle fit porter dans sa chambre, robe, corset, en un mot tout ce qui était nécessaire à sa toilette.

Le mal cependant faisait des progrès effrayants. Les tissus étaient dans un tel état de décomposition, que le soir une prisonnière présente, ayant voulu l'aider à se relever sur son oreiller, les doigts lui sautaient sur ses épaules des taches noires, comme à la suite d'une contusion. Déjà en effet l'eau avait gagné jusqu'aux épaules. Les extrémités étaient froides et elle exhalait cette odeur fétide qui est presque toujours le présage de la décomposition. Malgré cela, elle conservait toute sa confiance, et répétait sans cesse que le lendemain elle serait guérie.

(2) Mlle Pauline Dumortier se trouvant guérie, fit sa toilette elle-même et s'habilla comme aux jours de fête, pour aller recevoir ses parens et ses amis. Elle avait mis son corset comme si jamais elle n'eût été malade. Puis elle écrivit à M. le doyen Resbilleux, pour lui annoncer sa guérison; nous donnons cette lettre, qui peint bien les sentimens qui, dans ce moment solennel, occupaient toute son âme.

Cette lettre fut portée tout de suite à l'église, à peine la messe était-elle finie. M. le Doyen en donna lecture aux personnes présentes. Ce fut dans

leu avec moi. Il demanda à constater mon état, et après l'examen le plus sévère il me dit avec la plus vive émotion: "Il y a de ces faits devant lesquels la science doit s'incliner: votre guérison est complète, et je ne l'explique que d'une seule manière, c'est qu'il y a là-haut un grand médecin capable de faire des miracles, et que nous ne sommes ici bas que ses faibles instrumens (3)." Le lendemain je me rendis à la messe et au salut de l'Archiconfrérie, pour remercier la Vierge toute-puissante de la faveur céleste dont j'avais été l'objet.

C'est ainsi qu'après 45 jours d'alitement, de diète et de souffrances, et au moment où ma position était la plus grave, j'ai été rendue à la santé instantanément et sans convalescence, par l'intercession du Cœur Immaculé de Marie.

PAULINE DUMORTIER.

J. M. J.

Samedi, 8 heures 45 minutes.

AU FORT DE LA DOULEUR J'AI INVOQUÉ MARIE!

Ce préambule vous expliquera suffisamment, M. le Doyen, que je suis guérie, complètement guérie: car on n'a jamais ouï dire qu'aucun de ceux qui ont recours à Marie ait été abandonné.

À 8 heures, l'effluve était encore tellement forte et les douleurs si aiguës que je pouvais à peine me remuer dans mon lit; et maintenant je suis levée et aussi bien portante que si je n'avais jamais été malade. Je vous supplie, en qualité de directeur de l'Archiconfrérie, de venir vous-même constater ma guérison; je vous raconterai comment les choses se sont passées, afin d'en tirer le profit que vous jugerez nécessaire. Ah! si nous pouvions gagner quelques âmes à Marie!

Je vous attends donc avec impatience et vous supplie de croire à ma reconnaissance éternelle et à mon profond respect.

PAULINE DUMORTIER, enfant de Marie.

P. S.— C'est la première fois depuis 45 jours que je prends la plume pour tracer quelques lignes: quel bonheur que ce soit pour écrire les merveilles du saint Cœur de Marie!

ADRESSE DES NOTABLES ET DES CITOYENS DE LA PAROISSE DE SAINT-LOUIS DE KANOURASHA,

au Révérend Charles Chéniquy Curé de Kamouraska.

Monsieur.— Informés de votre prochain départ de parmi nous, c'est avec douleur que nous en voyons arriver l'époque, cette douleur à les fondemens les plus légitimes et si nous ne craignons de blesser votre profonde humilité, nous saisirions cette occasion pour tracer ici le tableau de tout le bien que vous avez fait parmi nous pendant le temps que nous avons eu le bonheur de vous posséder; des faits nombreux sont là pour attester à la génération croissante votre passage parmi nous, nous n'en citerons que quelques uns; nous ne pouvons les faire dans une occasion aussi solennelle, c'est justice à vous d'est devoir à nous de les proclamer... Ce temple naguère encore si humble, devenu par vos soins l'ornement de cette paroisse, la gloire de la religion... les mœurs réintégré dans leur antique pureté... nos maisons d'éducation relevées et l'élan donné à l'éducation... le principe religieux, l'esprit de tempérance en vigueur dans toutes les classes de la société... tout cela, autant de monuments qui attestent votre passage parmi nous.

Comme prêtre vous avez acquis des titres imprescriptibles à notre amour, à notre vénération, à notre reconnaissance; la religion en est la base et le fondement, ils sont gravés en caractères ineffaçables dans le fond de nos cœurs! Comme citoyen, vous avez toutes sortes de droits à notre estime, à notre considération... vous êtes un grand citoyen! nous sommes heureux de vous avoir possédé quelque temps parmi nous, hélas! et nos regrets à la nouvelle de votre départ ne sont que trop légitimes... et si quelque chose peut être

l'église un mouvement indicible, les assistans fondaient en larmes. Quelques-uns d'entre eux se rendirent chez M. Dumortier, pour constater ce prodigieux événement. Il est difficile de rendre la scène touchante qui se passa alors. L'un pleurait, un autre tombait en syncope, tous semblaient frappés d'une sorte de stupeur et ne pouvaient en croire leurs yeux. Pour Mlle. Pauline, elle était calme et tranquille; sa santé était tellement parfaite, qu'il est difficile de s'en faire une idée. Sa figure et ses mains, le matin blanches comme linge, étaient d'une carnation parfaite; toute douleur avait cessé; les aphthes qui empêchaient, une heure auparavant, la malade d'avaler une cuillerée de liquide, étaient entièrement disparues; les tissus malades étaient réorganisés, ses forces étaient revenues comme dans la plus parfaite santé. À la vue de Mlle. Dumortier entièrement rétablie, son ami Mlle. T....., qui, la veille au soir, avait pu juger de son état, fut saisie d'une telle émotion, qu'elle tomba en syncope à ses pieds. Ici se passa un fait bien digne de remarque; Mlle. T..... est grande et forte, Mlle. Dumortier au contraire est très-délicate, et cependant elle la releva, l'assit dans un fauteuil et lui porta les soins nécessaires pour la faire revenir de son évanouissement.

(3) La guérison de Mlle. Pauline Dumortier présente trois circonstances bien remarquables: elle a été instantanée; elle s'est faite sans convalescence avec réapparition subite des forces, et elle avait été annoncée quatre jours à l'avance, avec une telle assurance qu'un pari avait été engagé avec le médecin trois jours auparavant.

Nous venons d'exposer les faits avec simplicité; nous laissons à chacun le soin de leur donner l'explication qu'il jugera convenable.

pour nous un sujet de consolation dans cette pénible occasion, c'est la conviction que la Providence vous appelle et vous destine à faire le bien sur un plus grand théâtre; votre zèle ne saurait être circonscrit dans les limites d'une paroisse; il embrasse tous les lieux; tous les hommes sont vos frères, mais les Canadiens, les Canadiennes, vos compatriotes, ont un droit tout particulier à votre affection, à votre charité... la régénération morale des Canadiens, de tous les Canadiens... voilà votre loi, voilà votre but, l'objet le plus particulier de vos désirs et de vos vœux, allez donc Missionnaire plein de zèle, allez où la voix du ciel vous appelle! allez faire partie de cette sainte société qui vous réclame pour un de ses membres; la volonté céleste s'est fait connaître par les circonstances qui ont amené votre entrée dans ce saint ordre; la voix du peuple a confirmé ce choix, cet appel providentiel; c'est la voix de Dieu... allez donc travailler à cette vigne qui réclame vos soins, allez travailler à cette moisson si abondante et qui a tant d'attraits pour vous... allez nous y consentons pour la gloire de Dieu! pour l'amour de vous, pour le bien de tous les Canadiens. Mais n'oubliez pas vos paroissiens de Kamouraska, revenez de temps en temps vers le troupeau que vous quittez aujourd'hui par l'ordre de Dieu. N'oubliez pas les brebis qui composent ce bercail, naguère soumis à vos soins... n'oubliez pas l'immense sacrifice que nous faisons aujourd'hui pour la gloire de Dieu, pour le bien de vos frères. Oui, ce jour serait pour tous les habitants de Kamouraska un jour de deuil et de désolation, s'il n'était un jour de gloire et de triomphe pour la religion...

Veillez agréer, Rév. M. l'assurance de notre estime la plus sincère et nos vœux pour votre bonheur futur.

Kamouraska le 27 septembre 1846.

Suivent les signatures au nombre d'environ quatre cents.

CORRESPONDANCE.

Pour les Mélanges.

M. L'ÉDITEUR,

Avant le dans la *Minerve*, du 8 courant, j'écrivais d'*Un amateur* sur l'orgue manufacturé à Montréal, par M. S. R. Warren, pour l'église de Boucherville j'ai eu devoir faire part au public de mes réflexions, par le moyen des journaux; c'est pourquoi je vous adresse l'écrit suivant en même temps qu'à la *Minerve*.

Le talent, quelque nom qu'il porte, de quelque origine ou croyance qu'il soit, doit être apprécié et encouragé dans un pays comme le nôtre, qui a été obligé jusqu'ici d'aller chercher à l'étranger, en y portant ses capitaux, les articles ou les objets d'arts et de métiers d'une exécution, ou d'un travail quelque peu fini. Ce doit donc être pour nous une même satisfaction de pouvoir dire à nos compatriotes que le Canada est riche d'une industrie nouvelle, et même d'une industrie perfectionnée, au témoignage d'*Un amateur*, qui, j'aime à le croire, n'aura fait que rendre justice à M. Warren, en vantant si fort et si haut le mérite de l'orgue qu'il avait été appelé à examiner. Pour ma part, je n'hésite pas à souhaiter M. Warren, quoiqu'il soit étranger au pays, un succès digne de ses talents et de ses efforts au milieu de nous. Nous avons besoin de légions et de modèles en fait d'arts et de métiers: il ne faut pas rougir de les recevoir ceux que la providence envoie nous les offrir. Il serait peu sage d'être étonné qu'il nous sera donné de trouver chez nous, pour tous nos besoins, des génies capables d'exceller, chacun en son genre, comme les Lepage, ou les La-Chelette.

Cependant en fait d'orgues même, l'on pourrait produire quelque échantillon du talent Canadien, capable de soutenir avantageusement la comparaison avec ce qui nous a été importé d'Europe, ou même avec ce qui a été manufacturé par M. Warren. Pour nous en convaincre, M. l'éditeur, si jamais vous passez à St. Jean Dorchester, donnez-vous la peine d'entrer à l'église catholique du village, et de demander à entendre l'orgue que vous apercevrez dans l'une des galeries. L'extérieur en est fort modeste. Son buffet, sans aucune richesse de sculpture ni de dorure, ne vous préviendra peut-être pas beaucoup en sa faveur. Mais pensez alors qu'en général, un instrument de musique n'a de valeur qu'à raison de la beauté et de l'harmonie des sons que l'on en peut tirer. Rappelez-vous, par exemple, que le plus expressif des violons que vous avez jamais entendus, était peut-être le moins digne d'attention par son apparence. Cette réflexion vous ayant aidé à surmonter vos préjugés, prenez quelque temps pour entendre le petit orgue de St. Jean. Je dis petit; car il n'est pas la moitié du nouvel orgue de Boucherville, qui a 27 jeux ou registres, tandis que celui de St. Jean n'en a que douze; huit dans le grand orgue, et quatre dans l'écho, on *Swell*. Écoutez-le avec son ensemble ou dans son entier; écoutez le fort, écoutez le piano de cet orgue; écoutez chaque jeu l'un après l'autre; écoutez surtout attentivement la *dulciana*, le *bourdon*, le *principal*, la *flûte*, la *trompette* et les jeux d'écho; et peut-être après l'avoir ainsi entendu dans l'ensemble et le détail, seriez-vous forcé de dire comme un connaisseur anglais, très-habile musicien, qu'il serait difficile d'avoir mieux avec les mêmes dimensions; que vous ne vous seriez jamais attendu à trouver un aussi bon orgue dans la pauvre église de St. Jean. Peut-être même vous étonneriez-vous comme lui que ce même orgue eût été bâti dans le pays; et de plus, par un homme qui n'a jamais eu l'avantage de faire de son métier un autre apprentissage, que d'avoir travaillé tenant à la main le facteur d'orgues de Drn Bedos de Celles.

Le Canadien, facteur de cet orgue, est M. Joseph Casavant, qui travaille

sans bruit, mais avec persévérance, dans le modeste atelier que lui a fourni jusqu'ici le révérend Messire Ducharme, curé de Ste. Thérèse de Blainville, cet homme si dévoué au bien public, et qui avait la volonté, s'il en avait les moyens, de procurer à tous les genres de talent les ressources nécessaires pour se développer. Ce doit bien être pour lui une véritable jouissance d'avoir contribué par son encouragement et ses conseils, à faire triompher M. Casavant de tous les obstacles qu'il a dû nécessairement rencontrer, avant d'avoir atteint cette perfection de mécanisme, ce poli et ce fini des tuyaux, qui distinguent aujourd'hui sa facture.

Je sais qu'il y a quelques préjugés répandus contre lui, par suite des imperfections de l'orgue de la cathédrale de cette ville, dont il passe pour être le facteur. Mais ceux qui lui font des reproches, ignorant sans doute que M. Casavant n'a fait que continuer cet orgue commencé par un autre; et que quand même la partie qui est de lui, serait parfaite, elle est tellement confondue avec l'ouvrage défectueux de son prédécesseur, qu'elle doit nécessairement participer à ses défauts. D'ailleurs, cet orgue, qui n'était que le second produit par M. Casavant, (celui de St. Jean est le troisième) est loin d'être sans mérite, puisque, comme je le sais, M. Warren lui-même a avoué qu'avec peu de changements et d'améliorations, il en pourrait faire un orgue excellent.

Au reste, si l'on doute de la capacité de M. Casavant; si l'on doute que comme Canadien, je sois préjugé en sa faveur, que l'on aille visiter sa boutique, où il est maintenant occupé à faire un orgue pour l'église de Ste. Martine, que l'on examine avec soin le mécanisme et chaque pièce de son ouvrage; et l'on verra si j'ai exagéré en comparant son travail avec celui de M. Warren et des facteurs européens. Après examen ou épreuve, l'on sera peut-être convaincu que les orgues comme les pompes canadiennes, n'ont rien d'inférieur à celles de manufacture étrangère. L'on se convaincra peut-être aussi que M. Casavant n'était pas trop confiant en lui-même, lorsqu'il faisait proposer à la fabrique de la paroisse de Montréal, de construire pour la belle et grande basilique, un orgue plus proportionné à sa beauté et à ses dimensions que celui qui s'y trouve maintenant, "avec la condition expressément que l'ouvrage fini, si l'orgue demandé ne produisait pas, au jugement des connaisseurs, l'effet qu'on aurait droit d'en attendre, les fabriciens de Montréal en seraient quitte, pour le laisser à la boutique, ou l'y renvoyer, s'il en était sorti." D'après ce qu'en dit *Un amateur*, la fabrique de Montréal, en acceptant les offres de M. Casavant, ferait cette fois un marché plus avantageux, que lorsqu'elle a acquis son présent orgue.

Je me flâte, M. l'éditeur, que vous me saurez gré, ainsi que le public, d'avoir employé la voie de votre journal, pour attirer l'attention sur un compatriote dont le génie et la persévérance dans le travail partageront tôt ou tard, je l'espère, les éloges et l'encouragement que l'on a fini par accorder au Canadien Lepage.

.....Oct. 1846.

Un autre amateur.

L'esprit d'ordre se borne à des minuties chez les gens simples, mais il seconde et facilite le développement de l'intelligence dans les hommes de génie.

BULLETIN.

A nos Abonnés.— Chef-d'œuvre d'argenterie chez M. Boivin.— Effets du radicalisme à Bade.— Zèle d'un prêtre mal récompensé.— Liturgie.— M. Pabbé Guyard.— Désastres en Suisse.— Pyramide de Chéops.— Laprairie.

Nous nous voyons avec peine obligé de prier encore une fois, nos abonnés qui sont en arrière de vouloir bien satisfaire à leurs petites dettes envers nous: ce sont des bagatelles à la vérité; mais ces petites sommes forment le fond qui nous est nécessaire pour soutenir notre établissement. Nous devons ici, en toute justice, réitérer nos remerciements aux MM. du clergé qui non seulement nous payent exactement, mais dont plusieurs ont bien voulu souscrire pour la valeur de deux ou trois numéros, quoiqu'ils n'en exigassent qu'un seul; sans cette générosité, nous n'aurions pu continuer notre publication. On sait qu'il nous faut tout payer comptant; c'est pourquoi, dans la plupart des établissements de journaux on fait strictement payer d'avance, et au moindre retard, on arrête l'envoi du journal, nous ne voulons pas être si sévères; mais nous prions ceux qui aiment à avoir un papier religieux en ce pays de faire réflexion là-dessus, surtout quand ils sauront qu'il s'imprime à Montréal trois journaux religieux protestants. AVIS en passant à la population catholique de langue anglaise.

Quantité de personnes ne se font point une idée des frais d'une imprimerie, nous croyons en avoir déjà parlé et nous n'avons point intention de réitérer ce que nous avons déjà dit, mais on nous permettra bien d'ajouter un mot au sujet des postes, qui sont pour les propriétaires de journaux la cause d'une dépense assez considérable. Par exemple, nous échangeons avec sept journaux des Etats-Unis dont plusieurs se publient deux fois la semaine. Pour recevoir ces journaux il nous

faut payer deux postes, celle des Etats-Unis et celle du Canada; et pour envoyer nos numéros, il nous faut encore payer la poste du Canada, sans cela, ils ne traverseraient pas les lignes. En sorte que les journaux américains ont un avantage sur nous; mais cela dépend du règlement de nos postes. Pourtant ce ne serait que justice, si les éditeurs des E. U. faisaient comme nous, et qu'ils voulussent bien au moins payer la poste de leur côté des lignes. Quoiqu'il en soit le prix excessif des postes peut être assimilé à un véritable *embargo*. L'hiver dernier il paraissait que notre Parlement devait s'occuper de cette question; on disait même que nos Représentans battaient des mains, à sa seule annonce; mais rien n'en est résulté; il faut espérer que la mesure reviendra sur le tapis, et qu'on sera plus heureux à la nouvelle session; alors la poste ne sera plus une taxe onéreuse sur les communications commerciales, littéraires et scientifiques, autrement, et à bon droit, on pourrait l'appeler *l'éteignoir de l'intelligence*.

Nous prions nos agens de vouloir bien nous envoyer la liste de ceux qui ont payé leur abonnement, ainsi que celle de ceux qui nous doivent encore, afin que nous puissions mettre nos livres de comptes en ordre; car notre dessein est de nous clarifier de ceux qui ne nous payent point. Ces personnes nous exposent à des pertes sérieuses, en nous donnant à croire que nous sommes plus riches que nous ne le sommes en effet. Ce petit avis pourra engager nos *retardataires* à faire un effort pour s'acquitter d'une dette qu'ils devraient regarder comme *dette d'honneur*, puisque jusqu'à présent nous avons répugné à mettre nos comptes entre les mains d'un avocat.

—Nous venons de voir une pièce d'argenterie représentant une *annonciation* qui est d'une exécution finie. Ce superbe morceau, frappé à froid sur une platine d'argent, d'environ huit pouces de diamètre, sort de l'atelier de M. Boivin, orfèvre, vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville. On ne peut rien désirer de plus parfait en ce genre; le visage de la Vierge, ainsi que celui de l'ange, est d'une vérité d'expression admirable, et représente au parfait le *naturel* de la gravure qui a servi de modèle; c'est le premier ouvrage de ce genre, nous dit-on, qui ait été frappé dans ce pays; et nous ne croyons pas que les morceaux qu'on nous importe d'Europe puissent le surpasser. Ce sera encore pour le pays une *amélioration*; puisque M. Boivin a l'intention de former, dans ce genre de sculpture en relief sur argent, plusieurs jeunes élèves canadiens, qui, nous n'en doutons pas, réussiront aussi bien que tous nos autres compatriotes, dans tous les genres, où ils se sont exercés. M. Boivin prie les messieurs du clergé, ainsi que tous les connaisseurs en général de vouloir bien se donner la peine, en passant près de son atelier, d'y arrêter un instant, pour se former une idée de l'excellence du travail de cette pièce d'argenterie, qui sans aucun doute, peut passer pour un chef-d'œuvre dans son espèce.

—Les conversions continuent en Angleterre. Le rév. John Milner, du collège de la Reine, à l'Université d'Oxford, a été reçu au sein de l'Eglise catholique. *L'Oxford Herald*, qui donne cette nouvelle, ajoute que cet ecclésiastique a rempli les fonctions de son ministère dans l'Eglise anglicane jusqu'au dernier moment, et que sa conversion a causé autant de surprise que de chagrin parmi ses paroissiens et toutes les personnes de sa connaissance, dont il avait su gagner l'estime et l'affection.

On annonce aussi que le docteur Duke, de Hastings, a abjuré les erreurs du protestantisme avec sa femme et tous les membres de sa famille, qui ont embrassé en même tems que lui la foi catholique.

Une dame protestante anglaise, dont nous ne pouvons livrer le nom au public, a fait sa profession de foi catholique à St. Malo, il y a quelques jours.

Le *Morning Post* assure que le célèbre M. Newman est à la veille de se rendre à Rome pour compléter ses études par lesquelles cet humble et savant théologien se prépare à recevoir la prêtrise.

—Loin que les furibondes sorties du radicalisme parlementaire contre l'Eglise catholique ébranlent la foi des populations badoises, elles ne font que les y attacher avec plus de force et de tenacité. Le 13 août, Mgr. l'archevêque de Fribourg s'étant rendu dans la petite ville de Werbach, dans la vallée du Tauber, y a été accueilli avec tous les honneurs d'un triomphe. Et ce même jour le vénérable prélat

conféra le sacrement de confirmation à un si grand nombre de fidèles que l'auguste cérémonie dura près de cinq heures. Les confirmés, étrangers à la paroisse, étaient venus processionnellement, conduits par leurs pasteurs, précédés de la croix et des bannières, et faisant retentir l'air alternativement de leurs chants et de leurs prières. Les personnes âgées et des fonctionnaires publics se présentèrent à l'imposition des mains, et plus de deux mille voix entoimèrent dans l'Eglise l'hymne ambrosien à l'issue de la cérémonie. Quel contraste entre un pareil concours et l'imposture d'un député badois qui ne craignait pas d'affirmer, en pleine Chambre, que les neuf dixièmes de la population catholique du grand duché n'attendaient pour se réunir au royaume que la reconnaissance de leur Eglise par l'Etat!

—On lit dans *l'Impartial de Bretagne*:

« M. Emery, desservant de la Poterie, près Lamballe, célébrait dans son église l'office des vêpres; s'étant aperçu que les assistans étaient troublés par la conduite peu convenable d'une personne, il envoya le bedeau vers celle-ci pour la rappeler au respect dû au lieu saint. Cet avis fut transmis, nous assure-t-on, avec toute la discrétion possible; et les plus proches voisins de la personne dont il s'agit purent seuls entendre l'avertissement.

« Bientôt le desservant se vit traduit devant le tribunal de police pour injures proférées dans un lieu public. Un propriétaire très respectable de la commune proposa, en son nom, une exception résultant de ce qu'ayant agi comme fonctionnaire public, le desservant ne pouvait être poursuivi sans autorisation préalable du Gouvernement. L'exception ayant été admise, on s'est *robattu* sur le bedeau, qui a été traduit pour le *même fait*, et qui, défendu avec beaucoup de talent, de dignité et de convenance par le desservant lui-même, a été condamné à une amende et aux frais.

« Ce coup indirect porté au chef spirituel de la paroisse, agissant dans la ligne de ses attributions légales et dans l'ordre de ses devoirs religieux les plus sacrés, ne viole-t-il pas l'esprit de la Constitution?»

—L'évêque d'Orléans a publié, au commencement de cette année, un *Examen des Institutions liturgiques* du R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesmes, et le savant Bénédictin a répondu à cet écrit par une première lettre où sont discutées les questions théologiques traitées, par Mgr. Fayet. Les libraires-éditeurs Sagnier et Bray viennent de mettre en vente la suite de ce travail, sous ce titre: *Nouvelle défense des Institutions liturgiques, deuxième lettre à Mgr. l'évêque d'Orléans* (in-8. Prix: 1 fr. 75, et par la poste, 2 fr. 20.) Dans cette seconde lettre, Dom Guéranger établit, d'après l'autorité des théologiens français, et en particulier de Bossuet, quelle est la valeur dogmatique de la liturgie.

—M. l'abbé Guyard, préfet apostolique de la Guadeloupe, accompagné de huit prêtres du séminaire du Saint Esprit, se trouve en ce moment en partance au Havre pour se rendre à sa destination.

—Parmi les objets d'art récemment déposés au musée égyptien, fondé par le pape Grégoire XVI, se trouve un modèle très exact de la grande pyramide de Chéops, taillé dans une pierre calcaire extraite de ce monument, et sur laquelle l'auteur a marqué avec le plus grand soin tous les dommages que l'action du tems ou la main des hommes ont causés à l'œuvre de la vieille Egypte.

—La Suisse vient d'éprouver, presque dans toute son étendue, de grands désastres, par suite de débordemens des torrens des Alpes, gonflés par des pluies qui ont produit des fontes extraordinaires de leurs neiges et de leurs glaciers. Comme il était naturel, les petits cantons, Uri surtout, ont le plus souffert. La route du Saint Gothard a été rompue en plusieurs endroits, et sa réparation coûtera des sommes considérables.

—Nos lecteurs ne seront pas fâchés de voir la manière dont les papiers français annoncent l'incendie du village de Laprairie; on lit dans *l'Univers*:

« L'un des plus grands et des plus riches villages du Canada français, Laprairie, a été presque complètement réduit en cendres le 4 août. Près de 150 grandes maisons et un grand nombre de petites ont été préservées des flammes; quinze à vingt édifices seulement ont été préservés.

vés. On évalue à près de deux millions et demi de francs la perte qui retombe presque tout entière sur des colons d'origine française.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—L'hospice de l'Assomption, vulgairement appelé *Tata-Giovanni*, du nom de son fondateur *Giovanni Borgia*, maître maçon, a célébré le 15 août la gloire de sa divine patronne avec toute la pompe que pouvait lui permettre sa pauvreté. Les jeunes orphelins qui y sont recueillis avaient exposé les petits ouvrages qui témoignent de leur progrès dans les divers métiers qu'on leur apprend. Cette exposition fut ouverte le dimanche 16 août. La cérémonie religieuse eut lieu dans l'église de Sainte-Anne des Menuisiers, annexée à l'hospice. Mgr. Cometti, archevêque de Nicomédie, célébra la messe pontificale. Jamais on ne comprit mieux peut-être que dans cette modeste et pieuse solennité, combien la religion est la base nécessaire de l'éducation de toutes les classes.

Le dimanche suivant, cet humble asile fut visité par un grand nombre de cardinaux, de prélats, et d'autres personnages de distinctions ecclésiastiques et séculières, qui se firent un bonheur d'assister à la modeste distribution des prix donnés en récompenses et comme encouragement à ces pauvres orphelins. Le contraste que présentait cette réunion d'illustres personnages dans un asile aussi obscur, au milieu de quelques enfans recueillis par la charité chrétienne, témoignait encore combien est précieux cet humble institut qui s'en va ramassant dans les rues de malheureux orphelins abandonnés, pour en faire des ouvriers habiles, honnêtes et religieux.

Tout le monde se souviendra, non sans un profond sentiment d'attendrissement et d'admiration, que ce fut dans ce misérable hospice que commença, loin des regards des hommes, le ministère sacerdotal de l'auguste Pontife qui occupe aujourd'hui si glorieusement la chaire de saint Pierre.

Ami de la Religion.

—Mgr. Rossi, délégué apostolique d'Ancône, vient d'adresser la lettre suivante au rédacteur de l'*Epoque*:

" Monsieur,

" J'ai lu dans votre journal du 13 août (ou du 14) des paroles qui me concernent.

" Vous avez, sur la foi d'un de vos correspondans des Etats de l'Eglise, annoncé que le délégué d'Ancône a été réprimandé pour avoir tenté de réprimer la joie des habitans " au sujet de l'amnistie accordée par le Saint-Père Pie IX.

" Je vous prie de vouloir bien démentir cette assertion, qui est complètement fautive. Voici les faits : je reçus l'ordonnance de l'amnistie le 21 juillet ; elle fut aussitôt affichée et remise à toutes les autorités de la ville, y compris les consuls. Le soir j'ai été le premier à illuminer la façade de ma résidence et les armoiries de Sa Sainteté avec un éclat extraordinaire ; et aussitôt que le soleil municipal m'ont envoyé ses délibérations pour fêter l'admirable clémence du Souverain Pontife, je me suis empressé d'y donner toute mon approbation ; ces fêtes magnifiques ont eu lieu du 21 au 25 du même mois avec un ordre parfait et une joie de réconciliation universelle, à laquelle j'ai participé de tout mon cœur.

„ Agrérez, Monsieur le rédacteur, etc.,

„ F. Rossi, délégué apostolique,
Chevalier de la Légion-d'Honneur."

—Mgr. Gaëtan Baluffi, ancien internonce apostolique à la Nouvelle-Grenade, archevêque de Pirgi *in part inf.*, et secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers, a été nommé au siège d'Imola. S. S. Pie IX ne pouvait donner à ce prélat une marque plus haute de son affection et de son auguste confiance. Le nouvel archevêque-évêque d'Imola sera préconisé dans le consistoire que doit avoir lieu le 14 ou le 21 de ce mois.

Ami de la Religion.

—Dans la nuit du samedi au dimanche 30 août, M. le prince de Joinville, chargé spécialement par le roi des Français, son père, de complimenter S. S. le pape Pie IX, arriva de Naples à Rome par Civita-Vecchia. S. A. R., accompagnée du comte Rossi, ambassadeur de France, alla, dans la matinée de dimanche, rendre hommage au souverain Pontife, qui reçut l'illustre voyageur en audience publique avec de vives démonstrations d'affection paternelle et les égards dus à son rang.

Le soir du même dimanche, le prince repartit pour aller rejoindre son escadron, mouillée dans les eaux de Naples, après avoir visité plusieurs des remarquables monumens de Rome, savoir la basilique vaticane et sa coupole, le musée du Vatican, la chapelle Sixtine, l'amphithéâtre de Flavius, le forum et les obélisques.

—S. Exc. le comte Solaro de Marguerite, ministre et premier secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères de S. M. le roi de Sardaigne est arrivé à Rome le 29 août.

IRLANDE.

—L'Eglise catholique d'Irlande compte quatre archevêchés : Armagh, Dublin, Cashel-Emly et Tuam ; 22 évêchés, 2,500 prêtres de paroisses, avec autant de vicaires ; 300 350 religieux ; 2,600 paroisses, et 2,000 chapelles catholiques. On estime qu'il y a un prêtre pour environ 1,240 habitans, et une chapelle pour à peu près 3,250 personnes. La population totale de l'île est d'un peu plus de 8 millions, sur lesquelles il y a près de 7 millions de catholiques. Les évêques et les prêtres sont soutenus par les

donns volontaires des fidèles, et il est rare qu'on s'abstienne de donner, si pauvre que l'on soit. La misère néanmoins est tellement intense, tellement profonde, qu'il y a des curés qui meurent de faim avec leurs ouailles, surtout dans les années où la récolte des pommes de terre manque.

Il n'en est pas de même de l'Eglise anglicane, qui possède un huitième de la propriété territoriale. Quatre membres de l'épiscopat anglican jouissent d'un revenu annuel de 16,000 liv. st., ou 400 mille francs. Un évêque anglican, arrivé en Irlande sans fortune patrimonial, a enrichi sa famille, lors de son décès, en 1829, de la somme énorme de 400 mille liv. st., ou 10 millions de francs. Le docteur Lindsay, évêque anglican de Kildaire, diocèse où l'on ne compte pas de fidèles du culte anglican (les habitans étant tous catholiques), jouissait d'un revenu de 6,000 l. st. (150.000 francs). Après un épiscopat de quarante-deux ans, cet évêque, mort récemment, laisse à ses héritiers, ainsi que nous l'avons déjà dit, une succession de plusieurs millions.

HONGRIE.

—Plusieurs journaux ont annoncé, d'après la *Gazette d'Augsboug*, la mort du patriarche-archevêque d'Erlac, M. le comte Jean-Ladislas Pyriker.

Cette affligeante nouvelle est aujourd'hui démentie. Une lettre de Vienne du 30 août, ajoute que depuis quelques jours l'état du respectable vieillard commence à être plus satisfaisant. Mgr. Pyriker a 74 ans. Un événement extraordinaire a décidé de sa vocation. Dans un voyage par mer qu'il fit en 1792, de Trieste à Naples, il fut capturé par un pirate algérien qui le vendit à Alger comme esclave. Deux mois plus tard, il fut racheté par des moines de l'ordre des Cisterciens, et par reconnaissance il entra dans cet ordre.

Après avoir occupé d'une manière très distinguée plusieurs charges ecclésiastiques et la chaire hébraïque de l'Université de Pesth, il fut nommé en 1820 archevêque de Venise, et en 1827 il obtint, sur sa demande, sa translation à l'archevêché d'Erlac, en Hongrie (sa patrie), auquel sont attachés le titre de patriarche et celui de primat de Dalmate.

Ce prélat jouit en Allemagne d'une haute réputation littéraire et poétique. Son nom n'y est pas moins révéré à cause de sa grande piété. Il n'y a guère qu'une année qu'il s'est rendu à l'abbaye de Lillensfeld, pour y célébrer le jubilé de sa prise d'habit dans ce monastère, où, recueilli par la charité claustrale, il avait trouvé le moyen de développer les rares talens dont la nature l'a doué.

On a de ce pieux et savant prélat de nombreux ouvrages, parmi lesquels on remarque une *Histoire de Hongrie*, deux poèmes épiques intitulés, l'un la *Tunisie* et l'autre *Rodolph de Hapsbourg* (fondateur de la maison régnante d'Autriche) ; une collection de poésies religieuses ayant pour titre : *Perlus des Temps anciens*, et des traductions en vers hongrois de divers ouvrages de Dante, de Shakspeare, de Corneille et de Racine.

Ami de la Religion.

CHINE.

—Un digne missionnaire du Tong-King, M. l'abbé Masson, écrit, sous la date du 15 décembre 1845, que, durant cette année, il a entendu plus de 7,000 confessions, baptisé au moins cent adultes et près de 300 enfans de païens à l'article de la mort. Quant au reste de la mission, il ne peut dire à combien s'est élevé le nombre des sacremens administrés dans le même intervalle de temps ; mais, d'après les données qu'il possède, les années précédentes n'ont jamais atteint un chiffre aussi considérable. Mais tout est bien différent en Cochinchine, quoique le même gouvernement régie les deux pays. Les chrétiens y sont dans une position cruelle.

Deux nouveaux confesseurs de la foi, dit M. Masson, viennent d'augmenter le nombre déjà si considérable des martyrs de notre Eglise annamite. Il y a quelque mois, un navire français vint à Touranne pour réclamer la mise en liberté de l'évêque d'Isaurapolis ; des imprudences, diversement racontées, furent, dit-on, commises à cette occasion, et provoquèrent l'arrestation d'un prêtre indigène et de plusieurs chrétiens. Je viens d'apprendre que cet ecclésiastique et un cathéchiste ont été mis à mort, et que trois autres chrétiens sont aussi condamnés à la peine capitale, mais avec sursis. Ces hommes courageux partageront probablement le sort de tant d'autres confesseurs qu'on laisse là avec la perspective de leur prochaine exécution.

Ami de la Religion.

—On annonce que M. l'abbé Miche, missionnaire apostolique, est parvenu à pénétrer dans la basse Cochinchine, comme remplaçant Mgr LeFebvre, récemment emprisonné et délivré presque aussitôt. Il a réussi à tromper l'excessive vigilance de la douane, à l'aide d'une fausse doublure ménagée dans la barque légère sur laquelle il était embarqué.

Ami de la Religion.

RUSSIE.

—On nous mande des bords de la Baltique que le prosélytisme gréco-russe continue à faire des progrès parmi les communes protestantes. L'on porte actuellement à 16,000 le nombre de ces paysans Lettons qui ont échangé la doctrine de Luther contre celle de l'Eglise russe ; et comme l'exemple est contagieux, et qu'il n'y a plus dans le luthéranisme aucun principe de vie l'on ne doute guère qu'avant peu cette population, qui ne compte pas moins de 300,000 âmes, se sera perdue dans l'Eglise officielle. Dans quel magnifique jour paraît ici l'Eglise grecque-unie, comparée, à cette branche sans vie, de l'arbre protestant !

Ami de la Religion.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Conséquence des courses de steamers sur le St. Laurent. — Explosion de la chaudière du Lord Sydenham. — 40 personnes blessés ! — Les malheurs que nous faisions pressager la concurrence et l'opposition sur le St. Laurent, se réalisent. Nous avons aujourd'hui à enregistrer l'explosion de la chaudière du *Lord Sydenham*. L'accident est arrivé ce matin à une heure. Les deux bateaux le *Rowland Hill* et le *Lord Sydenham* partirent du Port St. François, montant tous deux à Montréal. Le *Sydenham* était à peu près un mille en avant du *Rowland Hill*, quand subitement la chaudière du côté droit du *Sydenham* éclata ! Il nous est impossible de décrire la scène qui suivit. La nuit était obscure, le *Sydenham* avait à son bord 300 passagers, la plupart des Emigrés Irlandais, qui tous furent saisis d'effroi et d'épouvante. A bord du *Rowland Hill*, qui chauffait encore, le bruit de la vapeur empêcha d'entendre le bruit de l'explosion du *Sydenham*, mais bientôt on entendit la cloche et les cris lamentables des victimes et des passagers.

Le *Rowland* approcha et porta secours aux malheureux. Pas moins de 40 personnes sont blessées, dont 20 le sont grièvement. On désespère de plusieurs d'entr'eux, entr'autres cinq, qui furent laissés à Sorel. La plupart sont des Irlandais émigrés qui ont été transportés aux hôpitaux de cette ville. Nous n'avons pas le nom des victimes.

On nous dit que le *Sydenham* brûlait 12 à 15 quarts de résine par voyage pour lutter plus avantageusement avec le *Rowland-Hill*. Est-il temps que les autorités prennent connaissance de ces faits ? *Revue Canadienne.*

La Presse en Europe et en Amérique. — Les Américains sont certainement le peuple le plus instruit, le plus éclairé de la terre, si on peut juger de l'intelligence d'une nation par les moyens qu'elle a à sa disposition pour l'acquiescer, et si la presse et les journaux sont un de ces moyens ; c'est est clairement démontré par l'état suivant de la population américaine en 1840, et par le nombre de journaux alors publiés, comparés avec la population et les journaux des principales nations de l'Europe, à peu près à la même époque :

PAYS.	population.	journaux.	nombre de personnes par chaque journal.
Etats-Unis,	19,000,000	1250	15,112
G. Bretagne et Irlande	29,000,000	480	60,416
France	34,000,000	250	136,000
Russie	15,009,000	288	52,080
Hollande	3,633,000	150	24,230
Belgique	3,250,000	62	52,430
Danemark	2,000,000	80	25,000
Suisse	2,100,000	30	70,000
Espagne	14,000,000	12	1,166,600
Portugal	3,000,000	17	233,000
Russie d'Europe	42,000,000	84	500,000
Autriche	33,000,000	91	362,640

Nous croyons devoir ajouter à cet état, un mot sur la presse en Canada ; nous ne pouvons dire au juste combien de journaux sont publiés dans la partie du pays ci-devant le Haut-Canada, il y en a nous croyons à peu près 15 à 20. Dans le Bas-Canada, le nombre de journaux s'élève à 20 ; notre population est au dessus de 600,000 âmes, ce qui ferait un journal pour chaque 30,000 personnes.

Malheureusement, il faut le dire, la partie française de la population Bas-Canadienne qui forme plus de 500,000 âmes, ne compte que sept journaux français, sur les 20 publiés ici ; ce qui ferait à peu près un journal pour chaque 70,000 âmes, tandis que la population anglaise de toute origine, dont le chiffre n'atteint pas 100,000, publie 13 feuilles ; ce qui fait un journal pour chaque 8,000 personnes. On voit ainsi, que la race anglaise en Canada, est beaucoup plus éclairée, quant à la masse de la population, que la race française ; en ce moment où l'éducation est une puissance *knowledge is power*, partout le monde mais surtout en Amérique, ce que nous lisons plus haut doit nous démontrer l'importance, la nécessité absolue, inexorable de travailler à répandre l'éducation et l'instruction parmi le peuple. Dans l'intelligence de la masse est notre salut ; hors de là, la puissance ne peut exister ; les succès que nous pouvons obtenir ne peuvent qu'être éphémères et passagers. Si nous ne pouvons lutter d'intelligence, d'industrie et d'activité avec la race anglo-saxonne, qui nous entoure, il faut nous résigner à être engloutis et anéantis et à devenir les valets des valets de nos maîtres actuels. Ce sont là de dures vérités, mais il faut les dire, quand le danger est imminent et que le peuple se laisse aller à une apathique indifférence sur son salut.

Revue Can.

—Point de nouvelles du *Great Britain*. Quoique son départ de Liverpool eût été annoncé pour le 22 septembre, quelques journaux américains disent, nous ne savons sur quelle autorité, qu'il n'a pas dû partir avant le 26. Dans ce cas il ne pourrait pas encore être considéré comme en retard.

—Parmi les passagers du *Great-Western*, qui vient de laisser New-York pour Liverpool, sont le Docteur J. G. Rosenstein et son épouse, de Montréal ; l'honorable George Bancroft, ministre des Etats-Unis en Angleterre, son épouse sa fille et son domestique ; le général Armstrong, consul des Etats-Unis à Liverpool ; M. Templeton et son épouse.

—Le *Morning Courier* dit qu'une lettre particulière apportée par la der-

nière malle annonce que la nomination du colonel Young aux fonctions d'adjudant général des milices canadiennes a été désavouée en Angleterre et qu'en attendant l'arrivée de lord Elgin, qui doit lui nommer un successeur, la réorganisation des milices est suspendue. *Canadien.*

FRANCE.

—Chaque jour amène de nouvelles découvertes archéologiques. Tandis que dans le Wurtemberg, au milieu d'une forêt appartenant au prince de Hingou-Wallenstein, un garde-forestier découvrit une ville romaine, avec bains, etc., une découverte analogue se fit tout près de nous, au milieu de la ville de Reuen. Nous publions un extrait d'une note adressée, sur cette découverte, au *Mémorial de Reuen*, par M. Léger, architecte :

« La continuation des fouilles de la rue Boyate vient d'apporter de nouvelles lumières pour l'interprétation des ruines gallo-romaines qui bordent les eaux de Robesq, à une vingtaine de mètres de la rue Saint-Nicolas.

« Des tronçons de murailles restés intacts permettent de suivre fructueusement la distribution des pièces primitives. On est tout d'abord frappé de l'exiguïté de leurs surfaces, et on se demande comment les maîtres du monde pouvaient respirer en un si petit espace. Pourtant il en était ainsi ; les maisons romaines n'étaient vastes que par l'étendue de l'ensemble ; leur distribution était un labyrinthe de passages, de couloirs, de petites pièces, d'arcades solles, la plupart sombres, mais savamment coordonnées pour le besoin de la vie.

« Comme dans la première salle, nous venons de découvrir des fragments de lambris de ciment rehaussés de peintures qui n'ont rien perdu de la vivacité de leur coloris.

« Et d'autres tems, ces ruines étaient vivantes... Des Romains ont été effleurés ces carrelages, qui ne sont plus que des débris !... Dans cette étuve, chaque jour elles prennent un bain salutaire ; dans cette pièce, elles se *reconstituent* ; dans ce réduit, elles se parfument ; dans ces salles, elles trouvent le repos avant de retourner à la température du Lior. Voici le fragment d'un vase qui contenait leurs parfums ; de charmantes sculptures toutes si-elles le décoraient... Ici c'est un autre vase grossier encore rempli des cendres du foyer... Dans ces chambres sont les morceaux d'un cercueil en pierre.

LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE.

Nouvelle impatience. — Prise de Monterey par l'armée Américaine. — Le général depuis longtemps est arrivé dans cette ville le 19 septembre avec 6,000 hommes. Le général Ampudia l'y attendait avec une armée de 11,000 mexicains. Le combat a été sanglant du côté des Américains. Voici les détails de cette bataille que nous empruntons au *True Sun* :—

« Nous apprenons que le conflit auquel on s'attendait entre les forces américaines et mexicaines, devant Monterey, a commencé le 21 sep. embre et fini le 23.

« Le général Taylor, avec 6,000 hommes arriva devant Monterey, le 19 et commença immédiatement les préparatifs pour prendre la ville d'assaut.

« Le général Worth commença l'attaque le 21 courant, en arrière du Palais Episcopal, qui fut pris.

« On trouva la ville plus fortifiée qu'on ne s'y attendait, et la résistance fut si désespérée que la bataille continua pendant 3 jours.

« Après qu'une partie des ouvrages ennemis eurent été pris, les Américains tournèrent leur canon contre la ville.

« Les mexicains se battirent bravement, mais le 23, Ampudia envoya un pavillon de trêve, au général Taylor ; offrant de rendre la ville à condition que l'armée mexicaine aurait la permission de sortir de la ville, dans sept jours avec les honneurs de la guerre. Le général Taylor refusa d'abord les conditions mais y acquiesça ensuite.

« 300 braves de l'armée américaine furent tués et 200 blessés. Parmi les morts sont dix officiers, et 7 parmi les blessés.

« La perte des mexicains n'est pas connue, mais on suppose qu'elle est moindre que celle des américains, vu qu'ils étaient à l'abri des fortifications qui étaient très-fortes.

« Le général Taylor a eu son cheval blessé, mais n'a reçu lui-même aucun mal. Au premier feu, un boulet de l'ennemi lui passa près de la tête et faillit l'atteindre.

« Le général Taylor a établi ses quartiers généraux à Monterey.

Les journaux américains reçus aujourd'hui nous entretiennent longuement de cette bataille. Un *Extra de Picayune* de la Nouvelle Orléans, du 4 octobre, donne au sujet de la capitulation, les renseignements suivans qui diffèrent un peu de ceux qui précèdent.

« Le 24, de très bonne heure, une communication du général Ampudia fut envoyée au général Taylor, sous pavillon de trêve ; c'était une offre de capitulation que le général américain refusa d'accepter, car il y était demandé plus que le général Taylor n'aurait accordé sous aucune considération. En même tems, sommation fut faite à Ampudia de se rendre ; il lui fut donné jusqu'à midi pour envoyer sa réponse.

A onze heures, le général mexicain envoya demander au général Taylor une entrevue particulière, ce qui lui fut accordé ; l'entrevue eut lieu en présence des principaux officiers des deux armées. Les conditions de la capitulation furent débattues et les deux parties n'avaient pu s'accorder, quand le général Taylor posa son ultimatum et se leva, donnant une heure aux

Mexicains pour l'accepter ou le rejeter. A l'expiration de cette heure, les mortiers devaient annoncer la reprise des hostilités.

Avant l'expiration de l'heure, un messenger du général Ampudia vint informer le général Taylor que, pour éviter une plus grande effusion de sang, l'honneur national se trouvant à couvert par les efforts des troupes mexicaines, il s'était décidé, après avoir consulté ses officiers généraux, à capituler et à accepter l'offre du général américain.

Voici les termes de la capitulation :

Les officiers mexicains seront autorisés à sortir avec leurs épées; l'artillerie et la cavalerie se retireront avec leurs armes et leurs bagages; l'artillerie se retirera avec une batterie de six pièces et 21 charges de munitions.

Toutes les autres munitions et provisions de guerre seront remises à un comité d'officiers américains chargés de les recevoir.

L'armée mexicaine aura 7 jours pour évacuer la ville.

Les troupes américaines ne pourrout qu'après l'évacuation.

Le fort de la cathédrale sera évacué le 25 septembre à dix heures du matin, époque à laquelle les troupes américaines y entreront aussitôt que les mexicains en sortiront.

Les mexicains pourront alouer leur pavillon lorsqu'il sera descendu du fort;

Enfin il y aura une amnistie de huit semaines, pendant lesquelles aucune des deux armées ne pourra passer une ligne partant du Ranconada et traversant Linarés et San-Fernando.

Le *Flag de Matamoros* du 23 septembre, parle d'une proclamation de Santa-Anna, ordonnant la cessation des hostilités. Mais on pense que cette nouvelle n'est pas fondée.

HUGUES LE DESPENSIER.

II

L'HERMITE DE L'ÎLE NOTRE-DAME.

SUITE.

—Vive Dieu ! répondit le trouvère en ôtant sa toque, on doit pratiquer la l'hospitalité. Si j'en juge par ce que vous venez de faire envers moi, ce ne sera pas comme chez le seigneur de la Rivière, qui m'a comblé de louanges, m'a fait porter en triomphe, puis renvoyé sans dîner en disant qu'un oiseau doit être à jeun pour bien chanter. Mais, seigneur, où allez-vous ? Je ne vous quitte plus, aussi vrai que je me nomme Janequin Chérel.

—Janequin Chérel, mon ami, je vais en Palestine avec peu d'équipage. Choisis pour compagnon de route un de mes frères : Pafné, Richard, aura avec lui dix hommes d'armes ; il va en Angleterre, où le roi Guillaume accueille bien les ménestrels qui chantent dans la langue d'oc et dans la langue d'oïl, et leur donne, dit-on, de grandes récompenses. Si tu voulais encore accompagner mon frère Raoul ?

—Plaisantez-vous ? répondit le ménestrel ; c'est une affaire arrangée ; Janequin n'a que sa parole. Toute la chevalerie est en Palestine. Il y aura des coups donnés et reçus des princes, des chevaliers : c'est là la place d'un ménestrel.

Et, comme pour empêcher Olivier de répondre, il se mit à chanter à tue-tête :

L'hiver a quitté son manteau
De vent, de pluie et de froidure,
Et s'est revêtu de verdure,
De soleil riant, clair et beau.
Il n'est insecte, il n'est oiseau
Qui ne chante, erie ou murmure ;
L'hiver a quitté son manteau...

—Silence ! interrompit Olivier en voyant qu'ils approchaient du rivage, où je te quitte dès à présent. Souviens-toi que nous allons entrer dans un lieu où une attitude décente et recueillie est nécessaire.

Le ménestrel devint muet. Il passa par-dessus sa tête le cordon qui attachait sa harpe et courut la cacher derrière un buisson.

En ce moment la mer, commençant sa retraite, allait laisser à sec la communication entre la terre ferme et l'île Notre-Dame. Les deux pèlerins, pieds nus sur la grève, se dirigèrent vers le rocher, du côté du sud, l'abord en était difficile. Des visiteurs moins jeunes et moins légers eussent attendu que l'eau, complètement restée, laissât l'accès libre du côté de Pembouchar de l'Orne ; mais Olivier et Janequin grimpèrent le long des aspérités de la pierre et arrivèrent bientôt à une sorte de caverne, ouvrage de la mer, qui, dans ses jours de fureur, s'était creusé une grotte spacieuse. Les parois en étaient taillées à pic, comme si la main du mineur y avait passé, et étaient tapissées de colonnettes tronquées rappelant nos cathédrales gothiques ou la célèbre grotte de Fingal. Au plafond pendaient, semblables à des lustres de cristal, des stalactites qui étincelaient d'une lumière jaspée. Le sol, parfaitement nivelé, était formé d'une poussière brillante. Ce réduit inconnu, ouvert sur le flanc d'une île solitaire, n'était jamais visité, aussi une foule d'oiseaux y avaient établi leur domicile. On voyait là des pingouins à l'attitude pensive, des mouettes qui cou-

raient au milieu d'eux en jetant ce petit cri aigre et faux qui leur est habituel. L'arrivée des deux voyageurs ne causa que peu de sensation au milieu de ces tribus ailées. Les pingouins ne cessèrent pas ces bizarres saluts qu'ils se font les uns aux autres, et plusieurs mouettes vinrent familièrement voler sur les épaules d'Olivier.

Tandis qu'il examinait avec curiosité ce spectacle nouveau pour lui, il crut distinguer au milieu des cris confus et étourdissants des oiseaux de mer, les accents d'une voix humaine. Il écouta avec plus d'attention, et il n'eut plus de doute. La voix faisait de temps en temps silence, puis s'élevait lamentale et interrompue par des sanglots. En s'approchant pour écouter, Olivier reconnut qu'elle lui arrivait à travers le paroi du fond de la caverne. Il resta quelques moments immobiles sous une impression de surprise et de pitié, puis il sortit. La voix devint plus distincte. C'était une prière éplorée, qu'interrompait seulement le bruit d'une discipline si rudement appliquée qu'elle devait déchirer les chairs du pénitent.

—O Dieu ! mon Sauveur, disait-on, délivrez-moi des peines qui méritent mes actions sanguinaires, car mon crime est toujours devant mes yeux. Je m'épuise à force de gémir ; ma couche est baignée de mes pleurs. La douleur a obscurci mes yeux ; j'ai tant gémi, tant soupiré, que mes os tiennent à ma peau. Et la voix répétait avec le psalmiste : "Miserere mei Deus, secundum misericordiam tuam."

Olivier se trouvait devant l'ermite, c'était un petit édifice grossièrement construit. L'oratoire était en maçonnerie et formé de pierres brutes ; la seconde pièce, creusée dans le roc et attenante à la grotte dont nous venons de donner une courte description, servait de logement au solitaire ; le théâtre de sa rude pénitence. Le cadet de Bellissime s'arrêta. La crainte de troubler d'aussi austère devoir le faisait hésiter encore : quelques pierres que fit rouler les pieds de Janequin avertirent le solitaire ; il releva son front prosterné dans la poussière, rajusta son froc de laine grossière sur ses épaules ruissellantes de sang et présenta aux visiteurs un visage triste plus tôt que sévère. C'était un homme d'un âge moins avancé que ne pouvaient le faire penser sa maigreur et sa couronne de cheveux gris. Sa taille, très élevée, était parfaitement droite. En voyant devant lui le pieux anachorète qui ne croyait pas suffisamment expier ses fautes par les actes de dévouement dont retentissait toute la contrée, Olivier sentit ses yeux s'emplir de larmes et il se jeta aux pieds de l'ermite.

—Relevez-vous, mon fils, dit celui-ci en le bénissant ainsi que Janequin, et apprenez-moi ce qui vous amène dans un lieu visité seulement par des naufragés ou de grands coupables.

Olivier lui expliqua le motif de sa venue et ne lui cacha pas qu'il était envoyé par l'héritière d'Estreham.

—Mélisende ! s'écria le moine avec une vivacité qu'il modéra aussitôt ; ah ! c'est une noble enfant, et les anges ne sont pas plus purs qu'elle. Mais seriez-vous un des fils de messire Baudry ?

—Je suis le quatrième de ses fils, répondit le jeune homme. Sur le point d'aller en Terre-Sainte, je viens mon père, vous apporter cette croix et vous prier de la bénir, pour que d'ici à mon retour préservé de tout mal, je me conduise selon la crainte du Seigneur.

Les ancêtres furent aussi pieux et aussi bons que leur origine est illustre, répondit le moine en s'animant. Messire Baudry était un de nos meilleurs lances du temps du duc Robert ; mais, reprit-il le rappelé soudain à l'humilité de l'anachorète, et refouant les souvenirs qui paraissaient se presser dans son esprit, j'espère que la santé de son âme est bonne ; comment est celle de son corps ?

—Mauvaise, répondit Olivier. Messire Baudry est paralytique. Sans cela, il accomplirait le vœu qui pèse sur sa conscience, et l'armée des Croisés aurait un meilleur soldat que moi.

—Ah ! je comprends pourquoi, si jeune, vous allez en Palestine. C'est une pieuse pensée. Vous vous en trouverez bien. Pour les bons fils le Seigneur est un tendre père.

Le jeune homme s'agenouilla, l'ermite prit la croix rouge détachée de l'armure de messire Balderic, et après l'avoir consacrée, l'attacha à l'épaule d'Olivier.

—Et moi, dit Janequin en s'approchant à son tour, je prends aussi la croix. Bien que je ne sois pas très robuste, je pourrais encore donner de l'embarras aux Sarrasins.

—Qui êtes-vous, mon fils, demande le moine en examinant Janequin ; ne vous engagez point témérairement par un vœu dont il vous sera demandé un compte sévère.

—Ne craignez rien, mon père, je remplirai mon engagement ; je suis un pauvre ménestrel ; puisqu'il faut l'avouer, et ma place est auprès des nobles et des chevaliers.

—Agenouille-toi donc ménestrel, Dieu appelle tout le monde à son œuvre

Et, après ces paroles, l'ermite déchira une bande de sa robe blanche et en forma une croix qu'il attacha à l'épaule de Janequin.

—Maintenant, continuait-il, allez mes enfants : votre entreprise est belle et glorieuse. Heureux êtes-vous d'y prendre part ! Jérusalem sauvée, l'Asie rendue au christianisme, le tombeau du Sauveur délivré ! Jamais époque n'aura vu un aussi grand événement. Olivier ! des fils de ton père c'est toi qui est le mieux partagé !

Le moine ayant prononcé cette exhortation avec chaleur, sembla tout à coup réfléchir profondément et suivre une pensée soudaine : puis il dit à demi voix en se retournant et sans pouvoir être entendu d'Olivier :

—Pourtant, mon Dieu, j'ai déjà bien marché ! N'importe ! je partirai.

Le flot commençait à monter. Les deux pèlerins, prenant congé de l'ermite, regagnèrent promptement la côte. En ce moment un navire remontait l'Orne en profitant du reflux. Quand il passa devant l'île, une grande clameur s'éleva du tillac. Tous les fronts se découvrirent, les chapeaux s'agitèrent en l'air, et l'équipage, tombant à genoux, entonna l'*Ave Maria Stella*. Olivier et Janequin, gagné par cet exemple, se prosternèrent et élevèrent leurs voix à la louange de Notre-Dame. Le moine s'avança sur le rivage, étendant la main, bénit les matelots. Ceux-ci jetèrent à la mer un fagot et un tonneau renfermant les restes moisies de leur provision de pain. Cette au môme alla doucement échouer au pied du rocher, où le solitaire la recueillit.

La Suite au prochain numéro.



AVIS

Aux Réclamaus pour les pertes par la Rébellion dans le Bas-Canada, dont les noms sont compris dans la Cédule publiée dans la Gazette du Canada en date du 15 octobre 1846.

Bureau du Receveur Général,
Montréal, 9 octobre 1846.

LE RECEVEUR GENERAL est autorisé d'émaner des DÉBENTURES rachetables dans vingt années pour liquider ces pertes, en sommes qui ne seront pas moindres de vingt-cinq louis courant, portant intérêt, à six par cent par an, comme il est pourvu par l'acte 9e. Victoria, chapitre 65, payable par chaque année le premier Janvier.

On recommande aux individus dont les réclamations sont au-dessous de la somme ci-dessus spécifiée, de s'unir plusieurs afin de former le montant minimum des Débitaires qui vont être émanés.

16 octobre 1846.

Les journaux anglais et français de Montréal publieront cet avis pendant deux semaines.

BOIVIN, ORFÈVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

20 octobre 1846.

RABAIS IMPORTANT. OBJETS D'ÉGLISE.

MALGRE les prix déjà si avantageux des articles d'Eglise maintenant en vente l'HOPITAL-GENERAL de cette ville, le Soussigné vient encore d'effectuer une acquisition assez importante sur la plupart des articles qui devront sous peu faire place une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Eglise attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de

Croix de Chasubles, Etoles,
Bandes de Dulmatiques, Garnitures de Chapcs,
Damas brochés en or, et en soie.

VOILE DE BÉNÉDICTION DU S. S. SACREMENT.

Galons, Franges à Bouillons, Cordons d'Etoles.

On trouvera au même endroit, l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

AVIS.

A VENDRE, A PRIX COTANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, contient TROIS REGITRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite église.

S'adresser à ce Bureau.

NOUVEAU TESTAMENT.

DRA VENE AU BUREAU DES MÉLANGES,
L'ÉDITION du NOUVEAU-TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. Archevêque de Québec.

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait en ce pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VÊTES FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur faire connaître qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE

Montréal, 24 juin 1845.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français à Patente, Produits chimiques, Parfums fins, etc. etc. Consultation des Malades.

DR. PICAULT.

22 juin.

Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,
MÉDECINES PATENTÉES,
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine
Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRONS,

Monseigneur, l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.
A. LaRocque, V. Prés.
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
L. T. Drummond,
H. Judah.

Francis Hincks,
H. Mulbelland,
L. H. Bolton,
John Tuly,
Damase Messon,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Régliments, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grand rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.
2 juin 1846.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.
2 octobre 1846.—6m.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.